

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Délibération N° 35/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept novembre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, Mme Chantal CURTELIN, Mme Claudie FRAYSSE, Mme France BRUYERE, M Daniel MANSOZ, M André GRANGER, M Maxime BERTRAND et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	10
Votants	10

AUTORISATION D'OUVERTURE DES ¼ DE CREDIT INVESTISSEMENT

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le calendrier budgétaire,

Dans l'attente du vote du budget primitif 2025, le CCAS doit s'organiser pour prendre en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025. Les capacités de dépenses seront calculées en fonction des ouvertures de crédits prévues en 2024.

Chapitre 21		Rappel crédits ouverts BP	Montant autorisé (25%)
Article 2181	Installation générales agencements	80 000	20 000
Article 21838	Matériel de bureau et informatique	20 000	5 000
Article 21848	Autres matériels de bureau	30 000	7 500
Article 2188	Autres	122 680, 59	30 670,147
Chapitre 16			
Article 165	Dépôts et cautionnements reçus	26 000	6 500

Le CA après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'autorisation d'ouverture des ¼ de crédit en investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ont voté pour : 10

Fait à Aix les Bains, le 2 décembre 2024

Acte rendu exécutoire le 4 décembre 2024

Après envoi à la Préfecture le 4 décembre 2024
Et publication du 4 décembre 2024

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente



Michelle B